



Le 15 octobre 2015

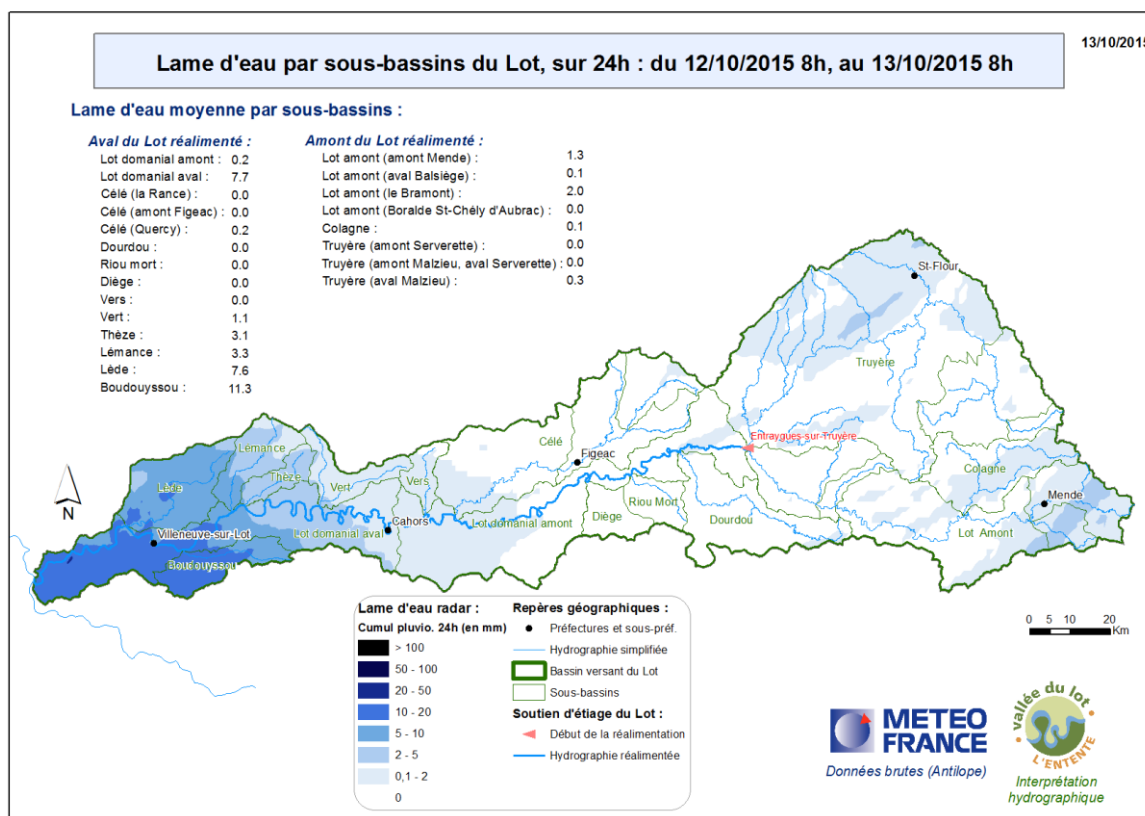
- Suivi de l'étiage 2015 du bassin du Lot - Soutien d'étiage du Lot domanial – Bulletin n°17

La campagne 2015 de soutien d'étiage du Lot domanial, a débuté mercredi 1er juillet, 8h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre **EDF et l'Entente Lot**, depuis 1989 (27^e campagne consécutive).

Vous trouverez ci-dessous la dernière consigne* de débit minimal envoyé à EDF, ce jeudi 15, par l'Entente Lot.

Vous retrouverez également quelques informations synthétiques sur les débits du Lot domanial, la consigne, ainsi que l'état des grandes retenues hydroélectriques d'où provient le soutien d'étiage.

Suivez l'hydrologie des rivières du bassin du Lot sur : <http://lavedelariviere.bassindulot.fr>, et davantage d'infos sur l'étiage sur : <http://etiage.bassindulot.fr>, notamment les lames d'eau radar quotidiennes sur le bassin.



Lame d'eau radar pluviométrique sur 24h : épisode pluvieux du 12 au 13 octobre 2015

D'autres données météo, mises à dispositions en temps réel et gratuitement, sur :

<http://meteo.bassindulot.fr>



Constats et commentaires :

Pluviométrie sur le bassin :

Très peu de précipitation enregistrée cette semaine mais seulement un épisode significatif dans le Lot-et-Garonne.

Les prévisions météorologiques annoncent un **temps ensoleillé** et frais, avec un **épisode pluvieux** dimanche.

Hydrologie du bassin :

Les débits des cours d'eau varient en fonction des pluies significatives.

La situation reste fragile sur certains affluents du Lot à l'amont comme à l'aval du bassin.

Au 14/10, 4 Débits Objectif d'Etiage (DOE) et 1 Débit d'Alerte Renforcée (DAR) sont franchis.

LÉGENDE

- débit sans difficulté pour l'étiage
- débit inférieur au débit d'objectif (DOE)
- débit inférieur au débit d'alerte (DA)
- débit inférieur au débit d'alerte renforcé (DAR)
- débit inférieur au débit de crise (DCR)

Les derniers Débits d'Objectifs d'Etiage (D.O.E) franchis durant cet étiage sur le bassin :

STATIONS BASSIN LOT - Débits moyens journaliers (QMJ) - 2015 (en m³/s) :

Station	P.	09 Oct	10 Oct	11 Oct	12 Oct	13 Oct	14 Oct	+ ⇅
LOT AMONT :								
Mende [aval]		0.7	0.6	0.62	0.59	0.58	-	
Saint-Bauzile [Les Fonts]		0.24	0.23	0.23	0.22	0.21	-	
LOT AVAL ENTRAYGUES - CAHORS :								
Conques		0.6	0.5	0.5	0.34	0.4	0.4	
Viviez [2]		0.1	0.1	0.09	0.1	0.13	0.13	
LOT AVAL CAHORS :								
Boussac		0.09	0.09	0.09	0.08	0.09	0.08	
Casseneuil		0.21	0.16	0.16	0.17	0.19	0.25	

Niveaux des retenues (d'où provient le soutien d'étiage) :

NB : En septembre et octobre, seule la cote touristique de la retenue de Castelnau-Lassouts est conventionnée.

Les niveaux des retenues de Maury et Grandval sont en dessous de **la cote touristique d'usage**. Pour Castelnau et Sarrans, leurs niveaux de remplissage sont en baisse mais **au-dessus des cotes touristiques**.

Les travaux prévus par EDF sur la retenue de Maury nécessitaient la sécurisation du chantier par l'abaissement de la retenue.

Variations de débits sur le Lot réalimenté :

Le débit naturel reconstitué** à l'aval d'Entraygues a varié entre 18 et 33 m³/s. Il devrait se maintenir autour de 20 m³/s dans la semaine à venir.

L'activité hydroélectrique a diminué quelques jours sur les branches Lot et Truyère avant de reprendre avec le rafraîchissement des températures.

Rappel : L'Arrêté Interdépartemental portant interdiction d'exploiter en éclusée et réglementant les redémarrages des groupes de production pour les concessions hydroélectriques installées sur la rivière Lot est en vigueur depuis le 16 juillet et ce jusqu'au 31 octobre 2015.



Besoins en eaux :

L'irrigation est terminée sauf sur certaines cultures.

Les activités touristiques et la population saisonnière ont fortement diminué sur le bassin.

La fermeture des écluses dans les départements du Lot et Lot-et-Garonne est programmée au 31 octobre.

Soutien d'étiage de la Colagne, affluent du Lot Amont :

Le soutien d'étiage de la Colagne, depuis Charpal (Lozère) par la mairie de Mende, a débuté le 2 juillet. Depuis le 12/09, la mairie de Mende a maintenu les lâchers à 65 l/s.

Consigne de soutien d'étiage du Lot domanial :

Rappel : pour une consigne donnée, plus le débit naturel reconstitué à Entraygues est bas, plus les volumes déstockés sont importants.

La consigne sera **maintenue à 12m³/s** le lundi 19 octobre, 8h.

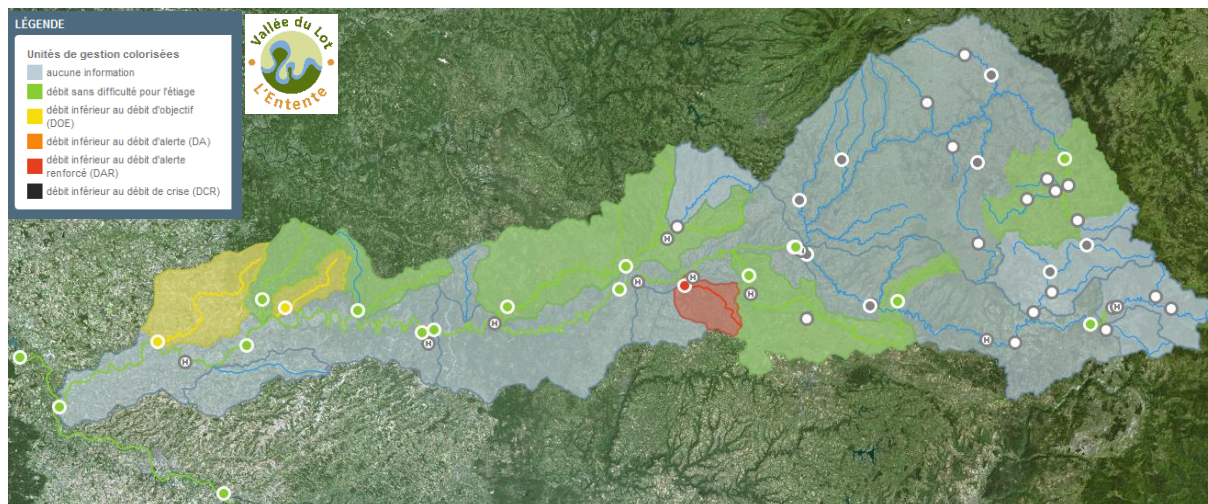
Le plafond des 33 millions de m³ de droits conventionnels au soutien d'étiage a été atteint le lundi 31 août 2015.

Au 11 octobre, 18,4 millions de m³ ont été déstockés depuis le début du soutien d'étiage (1^{er} juillet).

Prochain bulletin (au plus tard) : jeudi 22 octobre 2015

Merci de tenir informée dès que possible l'Entente Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain :

Contact : Cécile NOYER, c.noyer@valleedulot.com



Cartographie du franchissement des DOE du bassin du Lot : au 14/10/2015

<http://laviedelariviere.bassindulot.fr>

Précisions & glossaire :

* Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère), conformément à la convention de soutien d'étiage en service depuis 1989 par l'Entente Lot (modifiée en 1995).

Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est de 8 m³/s depuis le 1^{er} janvier 2014. La convention permet une réalimentation du 1^{er} juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si disponibilité).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multi-usage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (lieu de cette réalimentation) et la confluence avec la Garonne (après Aiguillon).

** Le débit naturel reconstitué est un calcul qui permet d'estimer ce que serait le débit naturel de la rivière, c'est-à-dire en l'absence de barrage et d'une réalimentation.

- **DOE** : Débit d'Objectif d'Etiage : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

- **DCR** : Débit de CRise : Débit seuil en dessous duquel sont mises en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.



15/10/2015

Entente Interdépartementale du Bassin du Lot

SOUTIEN DES ETIAGES DU LOT - 2015

CONSIGNE DE DEBIT A ENTRAYGUES

(aval de la confluence Lot-Truyère)

Consigne n° **17**

La consigne de débit instantané minimal à Entraygues aval est fixée

à **12** m³/s

(**DOUZE** mètres/cubes par seconde) à compter du :

LUNDI 19 OCTOBRE 2015, 8 heures

Cette consigne "débit" est valable
jusqu'au **LUNDI 26 OCTOBRE** 8 h.
(sauf en cas de Consigne modificatrice)

Cécile NOYER
Chargée du soutien des étiages
c.noyer@valleedulot.com / 06.30.05.69.84

Consigne transmise à E.D.F. :

- CPO Lyon
- G. E. H. Lot-Truyère
- Groupement Vallée d'Olt

Fax 04 78 94 54 50
Fax 04 71 46 82 90
Fax 05 65 51 11 90

Consigne transmise pour information, par email, à :

- ASSO. AMENAG. VALLEE DU LOT
- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE – Antenne de RODEZ
- DREAL MIDI-PYRENEES
- DREAL AQUITAINE
- MISE / DDT : 12, 46, 47
- CONSEIL DEPARTEMENTAL : 12, 15, 46, 47
- CH. AGRICULTURE et UASA 46
- CH. AGRICULTURE 47
- S.D. COLLECTIV. IRRIG. 47
- FEDERATIONS DE PECHE 12, 46, 47
- BATELLERIE
- PRODUCTEURS D'HYDROELECTRICITE
- EPTB GARONNE



Bulletin d'information de l'Entente Lot du 15/10/2015 :



Débits moyens journaliers et consignes de soutien d'étiage du Lot (m³/s) :

	8-oct	9-oct	10-oct	11-oct	12-oct	13-oct	14-oct	15/10	16/10	17/10	18/10	19/10	20/10	21/10	22/10	23/10	24/10	25/10	26/10
Consigne Entente Lot à Entraygues-aval (12)	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
QNA à Entraygues*	32,9	27,1	24,1	22,1	20,7	19,2	18,3												
Entraygues-aval (12)	41,2	27,0	24,1	18,3	24,5	59,4	63,9												
Cahors-Lacombe (46)	-	42,2	29,4	26,3	22,0	29,1	65,0												
Cahors (EDF) (46)	29,0	44,0	29,4	26,7	22,1	26,9	69,2												
Coutet (EDF) (47)	33,4	50,1	35,1	30,5	26,5	26,7	56,2												
Aiguillon (47)	35,5**	47,6**	37,6**	28,3	30,1	29,8	52,5												

Source : DREAL Midi-Pyrénées / EDF

QNA à Entraygues* Débit moyen journalier naturel reconstitué à Entraygues (en l'absence de barrage et d'une réalimentation)

NB* La station d'Aiguillon étant influencée par la Garonne, les données de ce début de semaine ne sont pas fiables. (Débits de la Garonne supérieurs à 200 m³/s)

Cotes des retenues :

RETENUE	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote touristique (en m)	Bilan des 7 derniers jours (en m)	Bilan des 28 derniers jours (en m)
Castelnau	15-oct	411,08	+0,58	-0,51	-0,93
Sarrans	15-oct	636,22	+6,22	-0,20	-0,87
Mauray	15-oct	578,4	-5,10	+0,46	-3,15
Grandval	15-oct	724,91	-1,09	-1,44	-2,68

Source : EDF



Entente Interdépartementale du Bassin du Lot (EPTB Lot)

297, rue Saint-Géry 46000 Cahors

<http://etiage.bassindulot.fr>

Entente Interdépartementale du bassin du Lot – EPTB Lot –

www.bassindulot.fr